

# L'ÉCHO DILON

  
*Saint-Odilon  
de-Cranbourne*

AU COEUR d'un monde de possibilités DEPUIS 1855

VOLUME 10 NUMÉRO 4

Hiver 2020

## Quelle année 2020 !

**On a le choix, soit on s'attarde à ce qui vient de se passer ou on fonce vers un avenir beaucoup plus prometteur, qui sait... Je choisis d'aller de l'avant, prendre la route et continuer à faire ce que nous pensons le mieux pour notre chez-soi, notre chez-nous.**

**Nous avons planifié nos projets pour 2021 en fonction de ce qui peut être réalisable afin de mieux servir nos citoyens en matières de sécurité, besoins et améliorations. Nous faisons tous les efforts afin d'utiliser les argents à bon escient et joindre à ceux-ci les subventions mises à notre disposition pour réaliser des projets qui assurent un développement à une vitesse de croisière confortable et acceptable.**

**2021 c'est aussi une année de changements. A l'automne, en novembre, toutes les municipalités seront en mode électorale afin d'élire leur nouveau Conseil. Tous les postes, six conseillers et le maire, seront à réélire. Alors profitons-en pour préparer votre nouveau Conseil pour les 4 prochaines années.**

**Pour terminer, au nom du Conseil et à mon nom personnel, nous vous souhaitons de très joyeuses fêtes et une excellente année 2021.**

*Denise Roy,*

maireesse.

Prochaine  
parution  
Mars 2021

L'ÉCHOdilon est notre bulletin trimestriel d'informations municipales, communautaires, sportives et récréatives distribué gratuitement à tous les résidents de Saint-Odilon.

Le contenu des textes est la responsabilité de chaque auteur ou organisme.

**Rédaction et mise en page:**

Mélissa Chrétien  
Dominique Giguère

**Collaboratrice:**

Denise Roy

**Municipalité de Saint-  
Odilon-de-Cranbourne**  
111, rue Hôtel de ville  
Saint-Odilon

Tél: 418-464-4801

Fax: 418-464-4800

[www.saint-odilon.qc.ca](http://www.saint-odilon.qc.ca)

# Des nouvelles de notre Municipalité

Le budget pour l'année 2021 a été adopté lundi le 7 décembre dernier. Le taux de la taxe foncière générale pour cette future année augmente de 2.5%. Il passe de 1.1187 à 1.1466. Cette augmentation est basée sur l'inflation des prix. Donc, pour une maison évaluée à 100 000\$, cette augmentation représente un montant de 27.90\$.



Voici un résumé du budget adopté :

Revenus	2021
<b>DE FONCTIONNEMENT</b>	
Taxes	1 885 152
Paiements tenant lieu de taxes	13 207
Services rendus	222 150
Impositions de droits	12 000
Amendes et pénalités	1 500
Intérêts	7 000
Autres revenus	25 000
Transfert	234 707
<b>Total de fonctionnement</b>	<b>2 400 716</b>
<b>IMMOBILISATIONS</b>	
Transfert (subv immo)	502 700
<b>TOTAL REVENUS</b>	<b>2 903 416</b>
<b>DÉPENSES</b>	
<b>DE FONCTIONNEMENT</b>	
Administration générale	349 095
Sécurité publique	212 301
Transport routier	858 891
Hygiène du milieu	322 584
Santé et bien-être	50 110
Aménagement, urbanisme et développement	99 190
Loisirs et culture	249 461
Frais de financement	91 348
Remboursement de la dette à long terme	302 495
Réserve financière	
<b>Total de fonctionnement</b>	<b>2 535 475</b>

<b>IMMOBILISATIONS</b>	
Administration générale	57 500
Sécurité publique	
Transport routier	537 700
Hygiène du milieu	170 000
Santé et bien-être	
Aménagement, urbanisme et développement	16 667
Loisirs et culture	55 000
Propriétés destinées à la revente	58 074
<b>Total immobilisation</b>	<b>894 941</b>
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>3 430 416</b>
<b>AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES</b>	
Surplus accumulé affecté	
Financement	-502 000
Réserve financière et fonds réservé	-25 000
Produit de cession	
<b>Total autres activités financières</b>	<b>-527 000</b>
<b>Surplus (déficit)</b>	<b>0</b>

De plus, l'article 953.1 du code municipal prévoit que le conseil d'une municipalité locale doit, au plus tard le 31 décembre de chaque année, adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents. En voici un résumé :

### Plan triennal d'immobilisations

	2021	2022	2023
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			
Chaises conseil	2 500		
<b>TOTAL</b>	<b>2 500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>			
Gicleur		200 000	
Aménagement rampe handicapée		15 000	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>215 000</b>	<b>0</b>
<b>TRANSPORT ROUTIER</b>			
Rue Turcotte (pavage et bordures)	125 000		
Rue Bélair (pavage et bordures)	264 000		
Camion lourd			250 000
Balaie de rue	25 000		
Trottoirs rue Langevin	247 500		
Pavage divers		200 000	200 000
Asphalte prolongement rue des Cerisiers	25 000		50 000
Finition rue des Pins	25 000		
<b>TOTAL</b>	<b>711 500</b>	<b>200 000</b>	<b>500 000</b>
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>			
Tour d'eau			44 000
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DEVELOPPEMENT</b>			
Fibre optique	16 667	16 667	16 667
Prolongement rue	170 000		150 000
Pancartes	55 000		10 000
<b>TOTAL</b>	<b>241 667</b>	<b>16 667</b>	<b>176 667</b>
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>			
Parc des aînés	49 852		
Mobilier salle communautaire		25 000	
<b>TOTAL</b>	<b>49 852</b>	<b>25 000</b>	<b>0</b>
Propriétés destinées à la revente	50 000		
<b>TOTAL</b>	<b>1 055 519</b>	<b>456 667</b>	<b>720 667</b>

## MODE DE FINANCEMENT

### Subvention

PRIMADA (Parc des aînés)	38 992		
Horizon des aînés		25 000	
TECQ	462 700		
Autres		200 000	200 000

**Emprunt** 502 000 215 000 494 000

**Affectation fonds réservés** 25 000

**Budget** 26 827 16 667 26 667

**TOTAL** 1 055 519 456 667 720 667

## CALENDRIER CONSEIL 2021

Lors de la séance du 9 novembre 2020, le Conseil a adopté le calendrier des séances du conseil municipal pour l'année 2021.

Ces séances débuteront à 20h et se tiendront aux dates suivantes :

11 janvier	8 février
8 mars	6 avril
10 mai	7 juin
5 juillet	9 août
7 septembre	4 octobre
15 novembre	6 décembre

### [COVID-19] AVIS

#### - Séance du Conseil Municipal -

En lien avec la directive du gouvernement du Québec, la Municipalité désire informer ses citoyens et citoyennes que les séances du conseil se tiendront à huis clos. Il est donc impossible pour les citoyens d'y assister. Nous vous aviserons dès que cette directive sera levée.

Les citoyens peuvent transmettre leurs questions en lien avec la séance du conseil par courriel avant 15h00 la journée du conseil à: [dg@st-odilon.qc.ca](mailto:dg@st-odilon.qc.ca).

Merci de votre collaboration et de votre compréhension.



# AVIS

## **CHANGEMENT DE PROCÉDURE** **VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES**

Le Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1) prévoit que les municipalités ont le droit de vendre une propriété si les taxes municipales ou scolaires n'ont pas été payées. Présentement, la Municipalité acceptait un délai de 3 ans avant d'entamer des procédures.

Nous remarquons, depuis quelques années, une tendance à la hausse du montant des taxes en retard et il est important, voir essentiel, de diminuer ce montant. En plus d'être difficile pour le citoyen accumulant 3 ans de taxes retard de payer, la Municipalité voit ses liquidités affectées.

Il a donc été décidé de diminuer le délai pour vente pour non-paiement de taxes de trois à deux ans et ce, à partir de l'année financière 2020. Donc, en début d'année 2021, une propriété pourra être vendue pour non-paiement de taxes pour les montants dus de 2019 et précédents.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer au bureau municipal (418-464-4801).



## Panne de courant

Les pannes de courant sont normalement de courte durée. Toutefois, une panne de plusieurs heures peut entraîner des risques pour votre santé et votre sécurité.



**LA SÉCURITÉ CIVILE :  
POUR TOUS ET EN TOUT TEMPS!**



## Que faire avant

Préparez une [trousse d'urgence pour la maison](#).

Préparez un [plan familial d'urgence](#).

Placez les articles suivants dans un endroit facilement accessible :

- lampe de poche et piles de rechange;
- radio à piles;
- chandelles;
- réchaud à fondue et combustible recommandé;
- briquet ou allumettes;
- couverture chaude.

Si vous possédez un poêle à bois ou un foyer, faites des réserves de combustible.

Si votre système de chauffage n'est pas électrique, faites-le inspecter et nettoyer une fois par an par un technicien qualifié.

Assurez-vous que votre système de chauffage d'appoint répond aux normes de sécurité. Son installation doit être conforme aux instructions du fabricant et à la réglementation en vigueur.

Installez un [avertisseur de monoxyde de carbone](#) si vous prévoyez utiliser un appareil de chauffage à combustion (ex. : une chaufferette au gaz ou un foyer au bois). Vérifiez régulièrement son bon fonctionnement.

Sachez comment [prévenir les intoxications au monoxyde de carbone](#) et [reconnaître les symptômes d'une intoxication au monoxyde de carbone](#).

Si votre santé ou celle d'un proche dépend d'un appareil fonctionnant à l'électricité, prévoyez en tout temps une source d'énergie de secours.

## Que faire pendant

Renseignez-vous sur l'état de la situation à l'aide d'une radio à piles ou d'un appareil mobile qui vous permet d'accéder à Internet.

Débranchez tous les appareils électriques et électroniques, sauf le réfrigérateur et le congélateur, et une lampe par étage. Vous éviterez ainsi une surtension des appareils au retour du courant.

Évitez d'ouvrir trop souvent la porte du réfrigérateur et du congélateur afin que les aliments se conservent plus longtemps.

Offrez votre aide à des proches, des voisins ou des collègues qui ont des besoins particuliers.

## Attention au monoxyde de carbone

N'utilisez jamais à l'intérieur les appareils conçus pour l'extérieur (ex. : barbecues au charbon de bois ou au propane,

équipements de camping). Ces appareils peuvent causer [des intoxications au monoxyde de carbone](#), un gaz toxique qui ne se voit pas ni ne se sent. Respirer du monoxyde de carbone peut être très dangereux pour la santé et peut même entraîner la mort.

Seul un [avertisseur de monoxyde de carbone](#) peut détecter la présence de ce gaz et vous la signaler. Quittez immédiatement la pièce si votre avertisseur se déclenche. **Composez le 911. Attendez l'autorisation d'un pompier pour retourner à l'intérieur, même pour quelques minutes.**

## Panne de plusieurs jours

S'il fait trop froid, quittez la maison. Si vous ne savez pas où aller, communiquez avec votre municipalité. Pour plus de détails, consultez la page [Évacuer sa maison](#).

Avant de partir, prenez avec vous les articles essentiels pour vous et chacun des membres de votre famille :

- médicaments;
- articles pour l'hygiène;
- vêtements de rechange;
- couvertures;
- argent;
- pièces d'identité;
- clés de voiture et de maison;
- lait, biberons et couches pour bébé;
- appareils électroniques et accessoires servant à leur branchement;
- articles nécessaires au bien-être des personnes ayant des besoins particuliers.

Mettez vos animaux de compagnie en sécurité ou emmenez-les à l'endroit où vous êtes hébergé temporairement, si cela est permis.

Coupez l'entrée principale d'électricité et fermez votre système de chauffage d'appoint.

## Panne en hiver

Si vous demeurez à la maison, soyez attentif aux [symptômes d'hypothermie](#).

Fermez l'entrée d'eau, vidangez la tuyauterie et versez de l'antigel dans les toilettes (cuvette et réservoir) et dans les renvois d'éviers et de lavabos.

Évitez de laisser à l'intérieur des contenants qui peuvent éclater sous l'effet du gel.

Si vous utilisez une génératrice, respectez les [règles d'installation et d'utilisation de votre génératrice](#).

## Que faire après

Si les autorités le permettent et que votre sécurité n'est pas compromise, vous pouvez revenir à la maison. Faites-le de jour, car il sera plus facile de voir les problèmes et les dangers.

Assurez-vous que le chauffe-eau est rempli avant de rétablir le courant.

Rétablissez le courant électrique en ouvrant l'interrupteur principal.

Remettez graduellement en marche les appareils électriques, y compris ceux qui servent au chauffage, par exemple les plinthes.

Ouvrez l'entrée d'eau et les robinets pour laisser l'air s'échapper.

Ne rouvrez pas vous-même le gaz; demandez à un spécialiste de le faire.

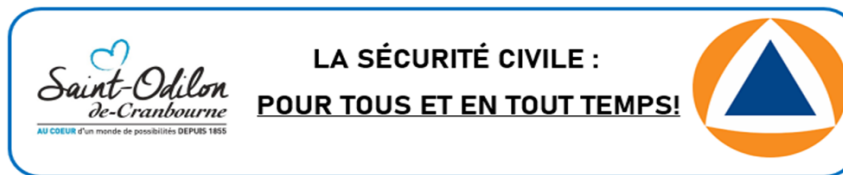
Après une coupure de courant de plus de six heures, assurez-vous de la qualité de vos aliments avant de les consommer. Consultez la page [Pannes d'électricité et vos aliments : quoi garder et quoi jeter](#) pour bien faire le tri dans votre réfrigérateur et votre congélateur.

Ne consommez pas non plus les médicaments qui doivent être conservés au frais, mais qui n'ont pas pu l'être. Retournez-les à la pharmacie.

Soyez attentif à vos réactions après avoir vécu un sinistre :

- anxiété;
- manque d'intérêt ou d'énergie;
- agressivité;
- consommation accrue d'alcool ou de drogue.

Un accompagnement psychologique approprié peut aider à faire face aux responsabilités qui découlent de la situation. Communiquez avec Info-Santé, au numéro 811, et choisissez l'option [Info-Social](#) pour parler à un intervenant social. Ce service confidentiel est offert 24 heures par jour, 7 jours par semaine.



## SAVIEZ-VOUS QUE....

### L'ÉVALUATION FONCIÈRE

#### À quoi sert l'évaluation foncière ?

Le déneigement, les sports et loisirs, la collecte des matières résiduelles, les services policiers, l'épuration des eaux : autant de services dont le citoyen bénéficie avantageusement. Les coûts reliés à ces services publics sont partagés par le biais du compte de taxes municipales, qui est basé sur l'évaluation foncière des propriétés.

La taxe foncière contribue ainsi à maintenir et à améliorer la qualité de vie. Elle est établie à partir de l'évaluation de l'ensemble des propriétés.

La valeur de chaque immeuble est inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité. C'est le Service de l'évaluation qui prépare les rôles d'évaluation pour les 10 municipalités du territoire de la MRC Robert-Cliche.

#### Qu'est-ce que le rôle d'évaluation foncière ?

C'est l'inventaire de toutes les propriétés d'un territoire, indiquant leur quantité, leurs caractéristiques et la valeur de chacune. Il inclut toutes les propriétés résidentielles, commerciales,



industrielles, institutionnelles et agricoles.

Le rôle est disponible pour consultation au bureau de la municipalité et au bureau du Service de l'évaluation foncière à la MRC.

### **Comment est établie la valeur de ma propriété ?**

L'évaluation de la propriété reflète sa valeur marchande à une date de référence donnée. La valeur marchande, c'est le prix de vente le plus probable sur un marché libre et ouvert à la concurrence.

L'évaluateur peut utiliser trois méthodes : la comparaison, le coût et le revenu.

La méthode de comparaison : Elle vise à déterminer le prix de vente le plus probable d'une propriété en la comparant à d'autres du même type qui ont été vendues.

La méthode du coût : Elle vise à déterminer le prix de vente le plus probable d'une propriété en additionnant la valeur du terrain de la propriété au coût déprécié du bâtiment. Ce coût est obtenu en soustrayant la dépréciation du coût de remplacement à neuf du bâtiment qui inclut la main-d'œuvre et les matériaux.

La méthode du revenu (secteur non résidentiel) : Elle vise à déterminer le prix de vente le plus probable d'une propriété en actualisant ses revenus nets d'exploitation annuels normalisés à un taux découlant du marché d'immeubles du même type qui ont été vendus.

### **Ma propriété doit-elle être visitée ?**

L'évaluateur doit s'assurer au moins tous les neuf ans de l'exactitude des données en sa possession concernant votre propriété. Pour ce faire, il se peut qu'une visite de votre propriété soit requise.

Par ailleurs, une propriété est généralement visitée par un technicien ou un évaluateur lorsqu'un permis de construction a été demandé afin d'y effectuer des travaux de rénovation.

La Loi sur la fiscalité municipale autorise l'évaluateur ou son représentant à avoir accès à votre propriété entre 8 h et 21 h du lundi au samedi, sauf un jour férié. Dans tous les cas, le personnel du Service est soucieux de respecter votre intimité en réduisant au strict minimum leurs déplacements à l'intérieur de votre domicile.

Si l'évaluateur n'est pas passé récemment, cela signifie que la propriété a été évaluée en comparant ses caractéristiques inscrites à sa « fiche technique » à celles des propriétés comparables vendues dans votre secteur.

### **Qu'arrive-t-il lorsque j'effectue des rénovations ?**

Certaines rénovations ou améliorations ne feront pas augmenter nécessairement la valeur de la propriété d'un montant égal à leur coût. Exemple : la rénovation du sous-sol qui coûte 10 000 \$ ne fera pas augmenter automatiquement de 10 000 \$ la valeur de la propriété.

Les travaux d'entretien régulier, comme la réfection du toit ou de l'entrée de garage, la peinture ou le changement d'un tapis, ne font pas augmenter l'évaluation de la propriété.

### **Comment former une requête au Tribunal administratif du Québec ?**

Si une divergence d'opinions subsiste suite à la réponse de l'évaluateur à la demande de révision, le citoyen peut exercer un recours devant la Section des affaires immobilières du Tribunal administratif du Québec. Pour ce faire, une requête doit être déposée au secrétariat du Tribunal administratif du Québec ou dans tout greffe de la Cour du Québec.

Pour tout renseignement ou pour déposer une demande de révision, communiquez avec le bureau régional du Service de l'évaluation de la MRC Robert-Cliche.

# Découvrez votre MRC



Suivant l'élection de M. Luc Provençal comme député de Beauce-Nord, le conseil des maires m'a accordé sa confiance en me nommant comme préfet de notre MRC Robert-Cliche à la fin de 2018. Au fil du temps, je me suis rendu compte que bien des gens n'ont peu ou pas idée de ce que ça fait un préfet, ni même à la base du rôle que revêt une MRC. Ainsi, quelques fois chaque année, je publierai dans chacun de vos journaux locaux des textes pour mieux définir le tout.

Tout d'abord, quand on parle de « la Beauce », à quoi fait-on référence, historiquement ? On fait référence au « comté de Beauce », soit une sorte de district municipal ayant été instauré en 1855, au même titre qu'une soixantaine d'autres comtés au Québec. Avec les années, nos comtés voisins furent Dorchester (Saint-Isidore, Saint-Prosper) et en 1912, Frontenac (Saint-Gédéon, Saint-Méthode, Saint-Ludger) car jusqu'à ce moment-là, même Lac-Mégantic faisait partie du comté de Beauce ! Les comtés municipaux sont les ancêtres des MRC. Ces comtés avaient pour compétences les cours d'eau, les ponts, la voirie intermunicipale et à partir de 1969, ils furent aussi responsables des rôles d'évaluation.

Au tournant des années 80, le gouvernement Lévesque, qui venait d'adopter la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles (LPTAA), a aussi ratifié la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU). Par cette initiative, le gouvernement est venu remplacer les comtés municipaux par les municipalités régionales de comté (MRC), entre autres pour regrouper à la fois les villes et les plus petites municipalités, et planifier l'aménagement du territoire tant des milieux urbains que des milieux ruraux.

Un peu comme un conseil municipal, qui est composé d'un maire et de conseillers, le conseil de la MRC regroupe les maires de chacune des municipalités membres, qui élit ensuite l'un des leurs comme préfet pour présider le conseil de la MRC. Avec plus de responsabilités qui leur incombent et devant aussi réunir les villes, les MRC ont un territoire plus petit que les anciens comtés municipaux. Les compétences d'une MRC sont le schéma d'aménagement (zonage), le plan de gestion des matières résiduelles, le schéma de couverture de risques (protection contre les incendies), assurer le libre écoulement des cours d'eau, les rôles d'évaluation, la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes foncières et la création d'un CLD pour le soutien aux entreprises. À cela, s'ajoute des pouvoirs locaux qu'on regroupe pour la région, par exemple se mettre « à gang » pour avoir un meilleur service au meilleur prix, notamment au niveau de la col-

lecte du recyclage, la mise aux normes et la vidange de fosses septiques, ainsi que les ententes de services pour l'inspection municipale, où chaque municipalité est « utilisateur-payeur ».

La MRC est donc au service de ses municipalités-membres. De plus, la vision de notre conseil des maires est typiquement beauceronne, soit de s'avérer une organisation *lean* par la modernisation des façons de faire et de collaborer avec nos voisins quand c'est avantageux : la cour municipale avec Ville Saint-Georges, la gestion des déchets et les transports adapté et collectif avec la MRC de la Nouvelle-Beauce et, lorsque pertinent, la diffusion de communiqués de presse conjoints par les trois préfets pour un impact plus grand dans les médias.



Notre MRC, dont le chef-lieu est Beauceville, regroupe également Ville Saint-Joseph, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Odilon-de-Cranbourne, Saint-Séverin, Saint-Frédéric, Tring-Jonction, Saint-Jules, Saint-Alfred et Saint-Victor. Dix municipalités situées au cœur de la Beauce. Le conseil des maires vous remercie de votre confiance !

**Jonathan V. Bolduc**  
**Maire de Saint-Victor**  
**Préfet MRC Robert-Cliche**

Suite aux annonces gouvernementales, nous vous annonçons la fermeture du bureau municipal au public dès jeudi 17 décembre. Durant la période des Fêtes, le bureau sera complètement fermé à compter du 19 décembre 2020 jusqu'au 3 janvier 2021 inclusivement.





**Saint-Odilon  
de-Cranbourne**

AU COEUR d'un monde de possibilités DEPUIS 1855

**Accès à l'Hôtel-de-Ville**

FERMETURE BUREAUX MUNICIPAUX AU PUBLIC du  
17 décembre 2020 au 10 janvier 2021

Vous pouvez nous joindre par téléphone au 418-464-4801  
ou par courriel [info@saint-odilon.qc.ca](mailto:info@saint-odilon.qc.ca)

Durant la période des Fêtes, nos bureaux seront  
complètement fermés à compter du 19 décembre 2020  
jusqu'au 3 janvier 2021 inclusivement.

***Joyeuses Fêtes à tous!***



# Calendrier des collectes 2021

AU COEUR d'un monde de possibilités DEPUIS 1855



Janvier						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Février						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

Mars						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Avril						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	★21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Mai						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Juin						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Juillet						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Août						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	★24
25	26	27	28	29	30	

Octobre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Novembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Décembre						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Vend.	Sam.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Collecte du recyclage
  Collecte des ordures ménagères
 ★ Ordures monstres

## LE TABLEAU DES HONNEURS !



🏆 🏆 Félicitations à Alicia Vachon pour l'obtention de la bourse Grand Mérite DEC 🏆 🏆

Son leadership et son désir d'approfondir ses connaissances lui ont permis de se distinguer pour obtenir cette bourse de la [Fondation Audrey-Lehoux!](#)

**Bravo Alicia et bon succès dans tous tes projets!**

Selon Statistiques Canada (2017), seulement 0,02 % des charpentiers et des ébénistes sont des femmes, ce qui place ces métiers dans le top 20 des principales professions à prédominance masculine. Une rareté qui n'a pas empêché **Angel Magher** de suivre son cœur et ses passions.

Au fil des ans et des expériences de travail dans différents ateliers, puis comme enseignante, la Beauceronne est passée maître dans le travail du bois; la confection de meubles artisanaux ou en série n'a pas de secret pour elle, comme la conception de boiserie ou d'escaliers.

**Bravo Angel et continue ta lancée!**



Le Centre Curé Laroche est heureux d'annoncer la nomination de madame Marie-France Groleau au poste de directrice générale.

Madame Groleau détient une vaste expérience dans le secteur communautaire. Ayant d'abord œuvré de nombreuses années auprès des usagers du réseau de la santé et des services sociaux, elle a ensuite assumé des responsabilités de gestion notamment à titre de coordonnatrice des services en résidence pour personnes âgées.

Madame Groleau est reconnue comme une personne joviale qui s'implique activement dans sa communauté et auprès des organismes communautaires. On lui reconnaît des qualités de leadership mobilisateur et elle est toujours prête à relever de nouveaux défis.



## **\*\*RECRUTEMENT 2021-2022\*\***

Les **Volontaires du Cégep de Sherbrooke** sont très fiers de confirmer le recrutement de Thierry Allen en vue de la saison 2021-2022!

Joueur de centre de 6 pieds 4 pouces, Thierry amènera une dimension explosive et dynamique à notre équipe en vue des prochaines années!

Provenant de l'école secondaire Veilleux de St-Joseph-de-Beauce, nous te souhaitons bon succès auprès de l'équipe des Volontaires Thierry!!



Article Journal La Voix du Sud – 27 novembre 2020

SAINT-ODILON. Un nouveau service de boîtes repas gastronomiques est dorénavant offert aux citoyens et entreprises de Saint-Odilon, que ce soit en vue de la période des Fêtes qui approche ou pour d'autres occasions durant l'année.

C'est à l'initiative de l'OTJ de Saint-Odilon et du comité organisateur de l'Exposition forestière

et agricole, qui relève de l'OTJ, que les « Boit'Odilon » ont été créées avec, pour principal objectif, de soutenir l'économie locale et les entreprises touchées par la pandémie de Covid-19.

Pour atteindre cet objectif, l'OTJ et le comité de l'exposition se sont associés aux Buffets Mari-Mi, traiteur local qui aura pour mandat de préparer ces boîtes repas. Les victuailles utilisées pour la conception de ces repas viendront directement de l'épicerie Au bon Marché.

Représentantes des deux entités, Vicky St-Hilaire de l'Exposition forestière et agricole ainsi que Bianca Boulet-Binet, présidente de l'OTJ, soulignent que ce nouveau service est un complément à l'offre alimentaire locale et, surtout, aux casse-croûtes qui offrent des menus différents et sont fermés durant la période hivernale.

***Félicitations et soyons fiers de ces belles réussites !***



## La Boit'Odilon

*Se retrouver à la table autour d'un bon repas, voilà ce qui est important pour tous! Noël est habituellement un moment de partage et d'échange. Cette année, cet événement festif sera différent en raison de la situation en temps de pandémie. Le comité de l'Exposition agricole et forestière en collaboration avec l'OTJ de St-Odilon vous offre donc un nouveau produit : Les Boit'Odilon!*

*Qu'à cela ne tienne! Les Boit'Odilon s'invitent chez vous pour les fêtes avec sa Boîte-repas de Noël à savourer dans le confort de la maison avec vos proches. Il ne vous manque que le cantique en arrière-fond et votre plus beau chandail en laine décoré d'un paysage d'hiver!*

*En achetant une boîtes repas, vous nous encouragez mais aussi chacun des partenaires qui se sont impliqués dans la réalisation de notre projet. Marqué par l'interruption des activités en 2020, cette initiative a pour but de stimuler non seulement l'économie locale mais aussi de servir de source de financement pour l'OTJ. Annuellement, l'OTJ investit dans ses infrastructures de loisirs les profits dégagés des activités afin de procurer à la population des installations de qualités.*

*Encourageons local !!*

*Rendez-vous sur la page Facebook pour passer votre commande :*

<https://www.facebook.com/BoitOdilon>

*Des boîtes repas thématiques seront disponibles tout au long de l'année, restez à l'affut !!!*





## LA BOIT'ODILON DE NOËL

### MENU CLASSIQUE

CRÈME DE LÉGUMES  
PAIN DE MÉNAGE  
PÂTÉ À LA VIANDE  
RAGOÛT TRADITIONNEL  
TRANCHES DE POULET  
POMMES DE TERRE PILÉES  
LÉGUMES  
SALADE DE CHOUX  
SALADE DE PÂTES  
TARTE AU SUCRE

PRIX:

2 PERS/65\$

4 PERS/125\$

### MENU GASTRONOMIQUE



CRÈME DE LÉGUMES  
BRIE COMPOTE DE POIRES ET SES CROÛTONS  
LONGE DE PORC GLACÉE À L'ÉRABLE  
POMMES DE TERRE DAUPHINOISES  
LÉGUMES  
SALADE JARDINIÈRE  
BROWNIE FROMAGE OÛISE

PRIX:

2 PERS/75\$





# Service incendie



## Prévention des incendies

# LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

## NOS CONSEILS POUR LES FÊTES



### ARBRE DE NOËL

- Installez votre sapin naturel ou artificiel loin d'une source de chaleur (plinth électrique, chaufferette, foyer, etc.).
- Placez le sapin naturel dans un récipient rempli d'eau et arrosez le pied de l'arbre tous les jours.
- Surveillez la collecte de votre municipalité après les Fêtes pour vous défaire de votre sapin naturel écologiquement.
- Choisissez un sapin artificiel plutôt qu'un sapin naturel pour diminuer les risques d'incendie.



### LUMIÈRES DÉCORATIVES

- Choisissez des lumières homologuées CSA ou ULC. Vérifiez si elles sont en bon état et installées selon les directives du fabricant.
- Éteignez-les la nuit ou avant de quitter votre résidence.



### BOUGIES

- Ayez toujours à l'œil les chandelles allumées.
- Placez vos bougies sur une surface stable et loin de toute matière inflammable.
- Gardez-les hors de la portée des enfants et des animaux.
- Éteignez toutes les bougies avant de quitter une pièce ou votre domicile.
- Privilégiez les bougies DEL pour une utilisation sans risque.



### CUISINE DES FÊTES

- Évitez toutes distractions lorsque vous faites cuire des aliments (sortir fumer, parler au téléphone, consulter les médias sociaux, etc.).
- Ne rangez pas d'objets dans le four ou sur la surface de cuisson.
- Éloignez les enfants de la cuisinière.
- Prenez soin de bien éteindre les appareils de cuisson avant de quitter la pièce ou votre domicile.



### AVERTISSEURS DE FUMÉE ET PILES

- Il est important d'avoir un avertisseur de fumée en bon état par étage.
- Pensez à prévoir des piles supplémentaires afin de ne jamais prendre celles de vos avertisseurs pour mettre dans les appareils ou jouets à piles.
- Choisissez un avertisseur de fumée avec une pile au lithium d'une durée de 10 ans afin de vous assurer d'être en sécurité à plus long terme.



### APPAREIL DE CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE PORTATIF

- Branchez l'appareil directement dans la prise.
- Utilisez toujours un appareil homologué CSA ou ULC.
- Éteignez-le la nuit ou avant de quitter votre résidence.
- Éloignez de l'appareil toute matière inflammable dans un rayon de un mètre.



### RALLONGES ÉLECTRIQUES

- Utilisez des cordons de rallonge homologués CSA ou ULC.
- Ne surchargez pas le circuit électrique. Utilisez plutôt une barre d'alimentation.
- Remplacez tout cordon endommagé ou dégageant de la chaleur.



### SORTIES ET VOIES D'ACCÈS

- Déneigez vos sorties, vos balcons, votre terrasse et vos fenêtres après chaque chute de neige.
- Assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties sont dégagées.



### CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes dehors dans un contenant métallique muni d'un couvercle en métal.
- Gardez la chaudière de cendre à un minimum de un mètre de toute matière combustible.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.



### BRÛLEUR À FONDUE

- Posez le brûleur sur une surface stable qui supporte la chaleur.
- Ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud. Utilisez plutôt un second brûleur.
- Privilégiez un poêle à fondue électrique.

SI-043 (2020-12)

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

[Quebec.ca/prevention-incendies](http://Quebec.ca/prevention-incendies)

# Un mot de la Fabrique

## CVA 2020

Nous tenons à remercier grandement tous les gens qui ont remis leur CVA (contribution volontaire annuelle) en 2020. Pour ceux qui ont oublié, il est encore temps de retourner votre enveloppe de CVA, afin de recevoir un reçu qui pourrait permettre d'obtenir un crédit d'impôt pour 2020.

Il est possible de participer, soit en allant porter votre contribution au bureau, en utilisant la boîte de courrier fixée au portique de l'église ou en la postant. Dans un geste de solidarité, encore plus en ce temps de pandémie, nous espérons que chaque paroissien(ne) pourra assumer sa responsabilité envers la mission de l'Église. Cette contribution est l'activité principale de financement pour notre communauté, elle est indispensable pour le maintien de nos services. Nous tirons de l'arrière cette année de 13 000\$, nous avons grandement besoin de vous.

Merci de votre générosité!



*Votre CCOL vous adresse ses vœux pour le temps des fêtes. Nous vous souhaitons, dans ces temps particuliers, de découvrir une autre sorte de présence.*

*La distanciation physique ne comprend pas nécessairement la distanciation des cœurs.*

*Un très Joyeux Noël et une très Bonne Année 2021 remplis de beaux rapprochements inédits. Que la santé, la paix, l'amour habitent toujours vos demeures.*

*Votre CCOL : Lise Boily coordonnatrice,  
Marianne Drouin,  
Simon Bilodeau,  
François Pouliot  
et Lise Maheux*



# Horaire de la glace

L'horaire hebdomadaire de la glace est disponible sur la page Facebook de l'OTJ. Il est important de la valider avant de vous déplacer afin de vous assurer qu'il n'y ait pas eu de changement sur les plages horaires de patinage libre et bâton rondelle.

Les consignes restent les mêmes, désinfection des mains en arrivant, inscription au registre et finalement le port du masque est toujours obligatoire.

Le patinage libre, la pratique du bâton rondelle et la location de bulle familiale sont permis.

Le flânage n'est pas toléré dans l'entrée du stade afin d'éviter tout rassemblement.

Pour les réservations ou informations concernant les locations en bulle familiale vous devez communiquer directement au 418-464-4040.



*Saint-Odilon de Cranbourne*  
100% D'un monde de possibilités DEPUIS 1855

Terrains à **2,00\$ / pi<sup>2</sup>**  
Prêts à CONSTRUIRE

**TERRAINS RÉSIDENTIELS DISPONIBLES**

**AU COEUR**  
d'un monde de possibilités  
DEPUIS 1855

**Contactez-nous**  
**418 464.4801**

VENDU	VENDU	VENDU		VENDU
43	44	51	52	14
		53	56	13
		VENDU	57	12
		VENDU		11
			5	10
			6	9
				8
				7

ROUTE LANGEVIN      ROUTE BÉLAIR

## ■ Votre Conseil Municipal

### ■ Maire:

■ Madame Denise Roy

### ■ Conseillers:

■ Mesdames Lynda Poulin

■ Peggy Poulin-Nolet

■ Messieurs Alain St-Hilaire

■ Mario Boily

■ Rénaud Rodrigue

■ Éric Morency

## Les Séances régulières du Conseil Calendrier 2021

11 janvier-8 février-8 mars-6 avril-10 mai-

7 juin-5 juillet-8 août-7 septembre-

4 octobre-15 novembre-6 décembre.

### C'est à vous de prendre la parole

À chaque séance publique du conseil, une période de questions ou d'opinions est réservée aux citoyens qui veulent prendre la parole. Tous les sujets concernant la vie de la municipalité sont permis sous réserve de l'acceptation par le maire.

Le Bureau Municipal est situé au  
111, rue de l'hôtel de ville à  
St-Odilon-de-Cranbourne, G0S 3A0

Tél: 418-464-4801

Télécopieur: 418-464-4800

Courriel: [info@saint-odilon.qc.ca](mailto:info@saint-odilon.qc.ca)

### Directrice générale-secrétaire-trésorière:

Mme Dominique Giguère

### Directrice générale adjointe:

Mme Mélissa Chrétien

### Coordonnateur au travaux publics:

## Bibliothèque Municipale

111, rue de l'hôtel de ville

Heures d'ouvertures:

JEUDI: 14h à 16h et 18:30h à 20:30h

VENDREDI: 18:30h à 20:30h



**Coordonnatrice des loisirs: Heures d'ouvertures:** du lundi au jeudi de 8:00h à 11h45 et de 12h45 à 16:30h  
Et le vendredi de 8:00h à 12h

## Politique concernant l'édition du bulletin municipal

La municipalité de Saint-Odilon offre l'opportunité aux organismes sportifs et communautaires d'informer la collectivité de Saint-Odilon concernant leurs activités, rencontres et réunions.

Le comité mis en place se réserve le droit de refuser les textes inadéquats ou irrespectueux et non conformes.

S.v.p. veuillez respecter la date de tombée de chaque édition qui est indiquée sur la page couverture.

Tous les textes peuvent être acheminés à la Municipalité ou par courrier électronique à l'adresse suivante:

[melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca](mailto:melissa.chretien@saint-odilon.qc.ca)